

À : *Ministre Margaret Johnson*

CC: *Député.e.s de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick*

*De la part de: Alliance agricole du Nouveau-Brunswick, Conseil de conservation du NB, Front commun pour la justice sociale, Green Light NB Enviro Club Feu Vert, Imaginons la Péninsule acadienne autrement, Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick, RAVEN - Rural Action and Voice for the Environment, Solidarité Fredericton, Sustainable Energy Group - Carleton Chapter et Union nationale des fermiers - Nouveau-Brunswick*

## **LETTRE OUVERTE - Solutions climatiques agricoles au Nouveau-Brunswick**

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a démontré son intention d'agir afin de lutter contre les changements climatiques. Le secteur agricole peut jouer un rôle important dans l'atteinte de notre objectif provincial de réduire nos émissions de 46 % sous les niveaux de 2005 d'ici 2030.

Fermiers pour la transition climatique (FTC) est une coalition nationale dirigée par des agricultrices et agriculteurs qui vise à intégrer l'agriculture à la solution aux changements climatiques. Le récent rapport de FTC, [Prêts à agir ensemble pour le climat](#), examine comment le Nouveau-Brunswick, dans la cadre du nouveau Partenariat canadien pour une agriculture durable (PCAD) 2023-2028, peut aider les agriculteurs et agricultrices à continuer d'être impliqué.e.s dans la lutte aux changements climatiques en élargissant et en augmentant les programmes de soutien aux productrices et producteurs, ainsi qu'en éliminant les obstacles à la mise en œuvre des pratiques de gestion bénéfiques (PGB).

L'Union nationale des fermiers - Nouveau-Brunswick s'est inspirée de ce rapport et a soumis une [note de breffage](#) proposant des programmes clés et des recommandations stratégiques qui tiennent compte du contexte et des besoins agricoles du Nouveau-Brunswick. Ces recommandations identifient les façons les plus économiques de réduire rapidement les émissions de gaz à effet de serre (GES) et de tracer la voie vers un secteur agricole résilient aux changements climatiques qui priorise la rentabilité des entreprises agricoles et la sécurité alimentaire de tou.tes les Canadien.ne.s. Tout en agissant sur le climat, les recommandations procurent également d'autres avantages connexes importants pour le secteur agricole du Nouveau-Brunswick, notamment une résilience économique et environnementale accrue des fermes du Nouveau-Brunswick.

Voici deux recommandations issues de ce mémoire que nous, les signataires, souhaitons voir mises en œuvre dans l'accord bilatéral PCAD 2023-2028.

## Recommandations

### **RENFORCER LA CAPACITÉ ET LA CROISSANCE DU SECTEUR : CONCEVOIR OU AJUSTER LES NIVEAUX DE FINANCEMENT ET LES EXIGENCES ADMINISTRATIVES POUR ENCOURAGER UNE PARTICIPATION MAXIMALE.**

- Financer entièrement les programmes visant principalement à fournir des avantages environnementaux, comme l'**aménagement de brises-vents, de zones de pollinisation, de zones tampons ou de haies et de zones riveraines**. Les agriculteurs et agricultrices ne devraient pas être tenu.e.s de soutenir les coûts de mise en œuvre de PGB avec peu de rendements financiers.

- Inclure une disposition de **paiement anticipé pour les agricultrices et agriculteurs méritant l'équité** dans le cadre des programmes de partage des coûts, de sorte que le manque de capitaux initiaux ne les empêche pas d'y participer. Les femmes oeuvrant dans le milieu agricole, les jeunes, les nouvelles personnes agricultrices, ceux et celles en situation de handicap, les personnes travaillant sur les petites fermes, les agriculteurs et agricultrices autochtones, noir.e.s, racisé.e.s, et les membres de la communauté 2SLGBTQ+ doivent souvent surmonter des obstacles additionnels et uniques pour être admis.e.s et prospérer dans le secteur agricole. Décoloniser également le processus en ayant un soutien ou des mentors pour ce programme en utilisant d'ancien.ne.s participant.e.s ou d'autres personnes issues de ces milieux uniques, qui peuvent pleinement comprendre ce que vivent ces agricultrices et agriculteurs et les aider.

- **Renforcer et soutenir les sources de connaissances agricoles**, y compris les réseaux d'échange d'information entre agriculteurs et agricultrices, les clubs d'agronomes indépendant.e.s, les équipes de conseiller.ère.s agricoles certifié.e.s, les organisations agricoles, ainsi que les programmes agricoles dans les collèges et les universités. La mise en place et l'expansion de programmes de mentorat agricole et d'initiatives de recherche menées par les agricultrices et agriculteurs devraient être une priorité.

- Introduire un nouveau programme de **conseiller.ère.s en environnement**. Les exigences administratives empêchent nombre d'agriculteurs et agricultrices de participer aux programmes à frais partagés. Afin de rendre les programmes plus accessibles et d'accroître la participation des agricultrices et agriculteurs, des conseiller.ère.s spécialisé.e.s pourraient offrir des services consultatifs afin de faciliter le processus de demande et remplir les exigences en matière de rapports.

- **Promouvoir les différents programmes pour l'agriculture**. Le Nouveau-Brunswick offre un très grand nombre de programmes en agriculture, mais plusieurs agriculteurs et agricultrices ne sont pas au courant de leur existence. Les communications doivent être consciencieuses et utiliser des approches à plusieurs volets.

## **AMÉLIORER LA CONFIANCE DU PUBLIC ET CRÉER LES CONDITIONS PERMETTANT DE RELEVER LES DÉFIS CHANGEANTS D'UN MARCHÉ NATIONAL ET MONDIAL INTERCONNECTÉS**

- Renforcer la confiance du public dans le système alimentaire **en promouvant les types de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement** qu'une proportion croissante de consommateurs exigent.
- Offrir une prime aux producteur.trice.s **appliquant simultanément plusieurs PGB pour le climat**. Aider les agriculteur.trice.s à passer à ces méthodes améliorera la perception publique du secteur agricole.

Nous savons que les négociations bilatérales sont en bonne voie et que « Changement climatique et environnement » est l'un des domaines d'intérêt qui guident la conception des programmes du Nouveau-Brunswick. Les pratiques mentionnées dans la [note de breffage](#) de l'UNF-NB procurent des co-avantages considérables, tels que l'amélioration de la biodiversité et de la santé des sols, l'amélioration de la capacité de rétention d'eau et la prévention de l'érosion des sols. **Nous demandons que ces pratiques soient mises en œuvre dans le Partenariat canadien pour l'agriculture durable (PAPD) 2023-2028.** En mettant en œuvre des solutions intelligentes face au climat qui réduisent davantage les émissions de GES, le secteur agricole du Nouveau-Brunswick protégera la terre, l'eau et l'air dont il dépend pour sa durabilité à long terme. Nous avons besoin que notre gouvernement intervienne pour soutenir ces efforts et soutenir les agriculteurs qui ont besoin de ressources pour mettre en œuvre de telles pratiques.

### **Signataires:**

Christian Michaud, président - Alliance agricole du Nouveau-Brunswick

Louise Comeau, co-directrice exécutive intérimaire/climat et énergie - Conseil de conservation du NB

Janelle LeBlanc, coordonnatrice provinciale - Front commun pour la justice sociale

Nicole McLaughlin, présidente - Green Light NB Enviro Club Feu Vert

Christine Lemay, présidente - Imaginons la Péninsule acadienne autrement

Wietze Dykstra, président - Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick

Susan O'Donnell, chercheure - RAVEN - Rural Action and Voice for the Environment

Data Brainanta, Dirk Groenenberg et Tracy Glynn, organisateurices - Solidarité Fredericton

Sam Arnold, coordination - Sustainable Energy Group - Carleton Chapter

Eva Rehak, présidente - Union nationale des fermiers - Nouveau-Brunswick